

Save the date

Séminaire

« Pratiques médicales et innovations dans le domaine des thérapies cellulaires »

les 14, 15 et 16 mai 2025

En présentiel à l'Institut Paoli-Calmettes

Organisation scientifique

Centre de Thérapie Cellulaire de l'Institut Paoli-Calmettes et équipes scientifiques et cliniques impliquées dans les programmes de greffes de cellules de thérapie cellulaire ou géniques :

Pr Christian Chabannon, Dr Boris Calmels, Dr Anne-Line Château, Dr Clémence Demerlé, Dr Angela Granata, Dr Claude Lemarié, Dr Sophie Thévenet

Public concerné

Professionnels des laboratoires de thérapie cellulaire, des coordinations hospitalières et des équipes scientifiques et cliniques.

Prérequis

Etre engagé dans la mise en œuvre et le développement de procédés de thérapie cellulaire en onco-hématologie et dans d'autres disciplines.

Objectifs

- Comprendre les exigences techniques et réglementaires applicables aux circuits de production des médicaments de thérapie innovante préparés ponctuellement (MTI-PP).
- Comprendre la contribution des établissements de santé aux circuits de production des médicaments de thérapie innovante fabriqués à partir d'éléments dérivés du corps humain, commercialisés ou en essais cliniques.
- Se familiariser avec les outils des prélèvements, de l'ingénierie cellulaire, et des contrôles de qualité (incluant les « potency assays ») in-process et sur produits finaux.

Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs
- Ateliers pratiques / démonstrations
- Visite du Centre de Thérapie Cellulaire
- Quizz

Accessibilité des personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Renseignements et inscription

Institut Paoli-Calmettes
IFCM - Institut de Formation en Cancérologie de Marseille
232, Bd Sainte-Marguerite - BP 156
13273 Marseille Cedex 09
Tél. : +33 (0)4 91 22 33 59
E-mail : ifcm@ipc.unicancer.fr

Frais d'inscription : 1000 €
Prise en charge à vérifier auprès de votre OPCO
(N° de Déclaration d'Activité : 93 13 000 85 13)

Nombre de places : de 10 à 20 personnes



Ou cliquez [ICI](#) pour vous inscrire

